

Au fil du Vernisson



MAGAZINE MUNICIPAL
AVRIL 2024 | N°15



ÉDITO

Chères Nogentaises, chers Nogentais,
Le printemps est enfin arrivé pour retrouver la nature et le temps des balades familiales dans notre belle campagne.

Le contexte national suscite de l'anxiété, notamment en raison des crises budgétaires récurrentes. La nécessité de retrouver un niveau de dépense publique jugé acceptable est un défi majeur pour les autorités nationales.

Les protestations de nos agriculteurs ont fait prendre conscience que notre souveraineté alimentaire pouvait être menacée. Cela nous rappelle que notre souveraineté énergétique est aussi en danger avec un retard dans notre politique nucléaire, obligeant les communes à envisager des zones d'accélération décarbonées. Nous avons envisagé de nouvelles productions énergétiques sur la commune en prenant en compte l'opinion des habitants par rapport au paysage.

Ces événements pessimistes nous amènent à repenser nos dépenses, nos investissements en gardant la volonté de renouveau et l'énergie de construire avec un autre regard.



L'équipe municipale vient de voter son budget, les charges augmentent plus rapidement que les recettes et nous devons garder la plus grande vigilance pour maintenir l'équilibre. Nous continuerons à investir afin de poursuivre l'amélioration de la qualité de vie dans notre village, sachant que la dette a été réduite de plus de 16 % en 2023.

La crise économique actuelle a des répercussions sur les commerçants et artisans locaux.

Certains établissements ont dû fermer, d'autres ne trouvent pas de repreneurs ! La commune (en association avec la région et la communauté de communes) reste disposée à étudier, à aider, à faciliter les démarches administratives pour accueillir de nouveaux commerces. Cependant, il est également important de souligner que le succès des commerces locaux dépend en fin de compte du soutien de la communauté : sans client, pas de commerce !

À partir d'avril, mon équipe et moi-même vous invitons à découvrir chaque deuxième dimanche de chaque mois le marché des producteurs où nous aurons à cœur de vous rencontrer.

Au plaisir de vous croiser dans notre village.

PHILIPPE MOREAU

SOMMAIRE

Orientations budgétaires.....	3
80e anniversaire des débarquements.....	5
L'actualité de la médiathèque.....	5
Du cinéma dans mon village.....	6
Cowboy country 45.....	6

UNRPA.....	6
Service civique.....	7
PCS.....	7
Bulletin d'inscription PCS.....	8
Agenda.....	8

INFORMATIONS SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DE LA COMMUNE

La tenue du débat d'orientations budgétaires est obligatoire dans les régions, les départements, les communes de plus de 3500 habitants mais votre municipalité souhaite passer par cette étape pour renforcer l'information de l'assemblée et favoriser la démocratie participative.

Ce débat d'orientation budgétaire (DOB) constitue la première étape d'un cycle.

A cette occasion sont notamment définis sa politique d'investissement, sa stratégie financière, mais également ses choix pour s'engager dans de nouvelles orientations. Cette première étape du cycle budgétaire est également une opportunité pour permettre à chacun de comprendre et connaître l'action de la structure.

Ce débat a eu lieu en séance publique lors du conseil municipal du 23 février 2024.

EN VOICI QUELQUES LIGNES :

- **La section de fonctionnement** du budget primitif est construite autour d'orientations budgétaires reflétant les choix de l'équipe municipale, tout en intégrant les impacts de l'inflation sur les charges à caractère général, les frais de fonctionnement incompressibles des services et bâtiments communaux et les mesures catégorielles sur les frais de personnel.

La section s'équilibre à hauteur de 2 361 254,21 € sous réserve des corrections qui pourraient être apportées lors du vote du budget définitif en mars.

En plus des charges liées au fonctionnement des services (frais de fonctionnement des bâtiments, contrats de prestations, etc.), les dépenses prévisionnelles prennent donc en compte les orientations suivantes :

Services de proximité à la population

- Organisation du service administratif
- Stabilisation des services techniques
- Maintien de l'engagement de l'équipe municipale concernant un service de police municipale composé de 2 agents
- Modernisation de la gestion quotidienne des services

Politique enfance-jeunesse

- Organisation des services scolaires et périscolaires
- Restauration scolaire
- Evolution de la tarification de la garderie

Actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle, notamment à destination des jeunes

- Accueil et formation de deux apprentis au sein des services communaux
- Accueil de 2 services civiques
- Accueil d'un chantier Jeunes International avec Concordia
- Accueil de stagiaires dans l'ensemble des services communaux tout au long de l'année
- Participation annuelle au DUO DAY
- Conventionnement pour l'accueil de TIG (Travail d'intérêt général)
- Maintien de la subvention annuelle versée au C.C.A.S.

Politique culturelle

- Médiathèque communale et développement des animations à destination de la petite enfance et du public scolaire
- Poursuite du développement des actions culturelles tout public.

Environnement et Transition écologique

- Végétalisation des espaces publics et sauvegarde des trames bleues et vertes
- Investissement global sur les espaces verts
- Charte de l'arbre et tère fleur du label « Villes et Villages fleuris »
- Écopaturage sur la zone humide de l'étang du gué mulet
- Projet tutoré avec la classe BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature) du LEGTA des Barres
- Réflexion sur la candidature pour le classement du site de l'étang du Gué Mulet en zone ENS (Espace Naturel Sensible)

Soutien du tissu associatif

avec le maintien des niveaux de subvention et l'aide exceptionnelle à la prise en charge des frais SACEM.

- **La section d'investissement** du budget primitif est construite autour d'orientations budgétaires reflétant le projet de mandat de l'équipe municipale, auxquels s'ajoutent les investissements nécessaires au fonctionnement des équipements et services communaux. La section s'équilibre à 981 953,49 € sous réserve des corrections qui pourraient être apportées lors du vote du budget définitif en mars.

- **Le projet de budget primitif** prend en compte les dépenses d'investissement relatives au fonctionnement quotidien des services : matériel informatique ; matériel de bureau et mobilier ; matériel roulant ; matériel divers services techniques.

Les recettes de la section d'investissement s'articulent principalement autour des deux grandes masses budgétaires : les dotations, les fonds divers et réserves ainsi que les subventions d'investissement : subventions de l'État, appels à projets des différents partenaires publics (département, région, communauté de communes).

Conformément aux choix de l'équipe municipale, le financement des dépenses d'investissement s'effectue ainsi prioritairement sur fonds propres, avec recherche de financements et sans recourir à l'emprunt afin de poursuivre le désendettement progressif de la commune en prévision du projet d'aménagement de la traversée nord-sud du centre-bourg en cours d'élaboration.

Les subventions d'investissement attendues concernent principalement les opérations suivantes :

- extension et rénovation de la mairie
- création de la liaison douce entre le centre-bourg et le domaine du Baugé
- rénovation de la digue de l'étang de la Chevalerie
- aménagement du cimetière

Des demandes d'aides ont été déposées début 2024 pour de nouvelles opérations : végétalisation de la place de la République, rénovation des berges latérales de l'étang de la Chevalerie, aménagement du rond-point nord avec mise en place d'une sculpture, etc.

Les investissements

1. Étude thermique et étude de faisabilité géothermique de deux sites communaux, mairie et complexe sportif gymnase-dojos
2. Création de la liaison douce entre le centre-bourg et le domaine du Baugé
3. Végétalisation du centre-bourg qui préfigure le projet d'aménagement de la traversée nord-sud du centre-bourg
4. Travaux de rénovation de l'étang de la Chevalerie
5. Aménagement du cimetière
6. Rénovation des équipements communaux : pôle sportif ; pôle scolaire
7. Aménagement du rond-point d'entrée nord avec la mise en place d'une sculpture
8. Création d'un parcours historique
9. Opérations transverses : aménagement de la voirie, des trottoirs et des stationnements ; rénovation de la sonorisation des rues du centre-bourg ; participation de la commune à l'opération « façades incitatives »





2024 : commémoration du 80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire

La municipalité souhaite que chaque Nogentais et Nogentaise s'approprié ce 80e anniversaire en se rappelant que le sacrifice de nos aînés, hommes et femmes, fut le prix d'une liberté bien chèrement acquise et dont nous continuons à jouir aujourd'hui.

Nous devons entretenir notre mémoire collective, faire savoir.

Il faut se souvenir de ce que nos parents, grands-parents ont réalisé pendant cette période. Partager ces souvenirs est important pour ne pas oublier leur engagement, leur courage mais aussi toutes les turpitudes qui ont pu avoir lieu. Il n'est pas facile d'être volontaire et énergique en toutes circonstances.

Pour participer à ce moment de fête et commémorer la Libération, vous, habitants de Nogent pourriez habiller vos façades aux couleurs de la France en mai-juin.

Nogent a été libéré en août 1944 et nous souhaitons montrer en photos, objets, etc. ce qu'était ce moment mais aussi de ce que fut la guerre.

Pour cela nous vous sollicitons et vous proposons de nous prêter des objets (cahiers par exemple, vêtements, livret militaire, objets de résistance...), des photographies, ou tout autre souvenir en lien avec cette époque pour réaliser une exposition à la médiathèque en août-septembre.

Merci de contacter Maryse Tripié par mail : maryse.tripier@nogentsurvernissou.fr.



L'ACTUALITÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

En ce début d'année 2024, la médiathèque poursuit ses activités et animations. Après l'exposition « La santé au menu », une nouvelle exposition prêtée par la Médiathèque Départementale du Loiret, « Les portes de la science s'ouvrent pour vous » est visible en mars, avant de laisser place en avril aux œuvres de l'artiste Derek Grand, qui proposera une initiation tout public mercredi 24 avril.

Lors de ce premier trimestre, des nouveautés adultes et jeunesse ont rejoint les rayonnages de la médiathèque. En images, quelques titres à découvrir. De nouveaux jeux, pour tous les âges, se sont également ajoutés à l'espace ludothèque : Las Vegas, Le désert interdit, Abalone, Lost cities – le duel, Time's Up : Family, Unlock ! Kids : histoires de détectives, Maudit Mot Dit, La colline aux feux follets, Catch it ou encore Jour et Nuit.

N'hésitez pas à venir les découvrir lors des après-midis jeux de société organisés régulièrement.

La médiathèque est aussi un lieu de partage entre lecteurs, dont voici quelques-uns des derniers titres « coups de cœur » :

Désenchantée de Marie Varella, Le veilleur du lac de Nicolas Leclerc, Les Mangeurs de nuit de Marie Charrel, Créatures du petit pays de Juhea Kim, Hoka Hey ! de Neyef.

Pour découvrir l'intégralité des nouveautés, des coups de cœur et de l'actualité de la médiathèque, rendez-vous sur son site internet : <https://mediathequenogentsurvernissou.opac-x.fr/> ou scannez le QR code



Pour rappel, l'inscription y est gratuite, aussi bien pour les enfants que pour les adultes !

HORAIRE D'OUVERTURE :

- mardi > 16 h 30 – 18 h 30
- mercredi > 9 h – 12 h et 14 h 30 – 18 h 30
- jeudi > 9 h – 12 h
- vendredi > 14 h 30 – 18 h 30
- samedi > 9 h – 12 h et 14 h 30 – 17 h

DU Cinéma DANS MON Village

CINEMA VOX
VERNISSON

Dans le cadre « Du cinéma dans mon village », qui chaque premier jeudi du mois vous permet de découvrir un film récent, la municipalité vous propose une soirée spéciale le jeudi 4 avril à partir de 19 heures.

Nous diffuserons le film « Monsieur le Maire ». Suite au visionnage, Monsieur Moreau, Maire de Nogent-sur-Vernisson, accompagné de M. Billaut, maire de Solterre et président de l'agglomération Montargoise et Rives du Loing ainsi que des élus seront présents afin d'échanger sur le film et plus largement pour parler de la fonction d'élu dans une commune. Une collation permettra de poursuivre la discussion.



TARIFS
PLEIN : 7€ / RÉDUIT : 6€ / ADH. : 5€ / -14 ANS : 4€



COWBOY COUNTRY 45 : UN PEU DE DANSE

L'association Cowboy country 45, créée en septembre 2008, donne ses cours de danses Country et style Catalan toutes les semaines et organise des sorties, des repas.



Les membres participent régulièrement à des rassemblements. Le dernier en date, "Big Catalan" à Brienne le Château, a réuni 350 cowboys !

Ils font aussi des démonstrations en maison de retraite par exemple.



Venez découvrir le Triple Step, le Kick, le Coaster Step ou encore la Rock Step, le Grapevine, le Stomp, etc. avec Thierry et Martine Masson le mercredi de 18 h à 20 h 15, au château, rue Pasteur à Nogent sur Vernisson. Contact : Mr Masson / 06 52 88 08 38

Vous pouvez consulter leur actualité sur leur page facebook <https://www.facebook.com/groups/646077372159384>

ou sur le blog :

www.cowbopy-country-45.com

UNRPA ASSOCIATION ENSEMBLE & SOLIDAIRE

Vous rejoignez ou vous souhaitez rejoindre Ensemble & Solidaire-UNRPA ?

Nous vous souhaitons la bienvenue parmi nous, une association dynamique, à votre écoute, qui intervient en proximité, sur les lieux de vie des retraités pour rompre l'isolement.

UNE AIDE :

Un partenariat mutualiste négocié avec la CCMO - mutuelle Santé prend en compte la situation des adhérents pour une couverture adaptée.

Le CSV (comité de solidarité vieillesse) est une aide apportée en complément des remboursements de la Sécurité sociale et de votre mutuelle, elle vient s'ajouter. Quelques exemples : aide auditive, dentaires, lunettes, prothèses capillaires (cancer), d'autres cas exceptionnels peuvent être étudiés.

LES ACTIVITÉS :

Tous les mardis de 14 h à 17 h 30 nous nous retrouvons pour jouer (belote, tarot, scrabble, etc.) et un goûter est servi dans la convivialité et la bonne humeur pour 1 euro. Un repas est organisé une fois par mois. Nous nous retrouvons à la Maison des Associations, avenue Tribout à Nogent-sur-Vernisson. Pour adhérer, un timbre de 17 euros est demandé pour l'année et nous sommes environ 62 adhérents.

La fédération 45 organise une fois par an la fête départementale et nous sommes environ 300 personnes à y participer. Notre repas de fin d'année aura lieu le 14 décembre 2024 à la salle de l'Espace des étangs, il sera servi par le traiteur Mikael Stevannard d'Amilly avec un spectacle cabaret.

CONSTITUTION DU BUREAU :

Mme Sylvie Héron, Présidente 07 45 34 08 64 mail sylvieheron9@gmail.com ; Mme Madeleine Olanier, trésorière ; Mme Myriam Cochin, trésorière adjointe



SERVICE CIVIQUE

AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL : PAS SIMPLE !

C'est l'engagement volontaire que représente le service civique.

Devant des jeunes de 15 - 25 ans qui ont demandé de l'aide pour réaliser des activités, les réponses n'ont pas été apportées car la municipalité n'a pas les moyens humains nécessaires pour ce type d'animation et les demandeurs n'arrivaient pas à s'organiser.

Alors il a été suggéré que si un duo de volontaires, de bénévoles, ... arrivait sur la commune, il ferait le lien avec la jeunesse pour justement les aider à faire émerger des activités qui leur conviennent, leur donner un coup de pouce, etc.

La mission de service civique (de 6 à 12 mois) rentre bien dans ce projet puisqu'elle propose à des jeunes d'être au service de l'intérêt général.

Nous avons élaboré un projet avec la Maison des Loisirs et de la Culture afin d'organiser et de développer des actions visant à créer du lien social pour le public des 15 - 25 ans.

Nous les invitons à savoir vivre ensemble, à coopérer et à être porteurs de projets à court terme dans l'objectif de construire sur le long terme (auto-organisation).

Nous cherchons à développer une dynamique afin que les jeunes trouvent leur place dans le village, avec la possibilité de développer des liens intergénérationnels. Il s'agit également d'améliorer la communication auprès de ce public et d'identifier le(s) bon(s) canal(aux) pour les informer.

C'est ainsi qu'aider par l'association Unis cité, nous accueillons en ce moment Danna et Léon jusqu'en juillet 2024.

Pour le moment, ils proposent du Slam - poésie et un jeu mais la porte de la MLC est ouverte à quiconque veut faire quelque chose ou proposer des idées.

La mission a pour objectif de co-construire des actions en lien avec la population ciblée, ils ne feront pas tout seuls et surtout ils aideront pour que les actions perdurent. Venez les rencontrer !

AFIN DE VOUS INFORMER

Dans le but de vous fournir des informations en cas de mise en place du plan de sauvegarde communale (PCS) lors d'un incident tel que inondation, feu, etc. nous souhaitons collecter votre numéro de téléphone pour vous informer.

VOS DROITS

En vertu du RÈGLEMENT (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016, le maire de Nogent-sur-Vernisson, en tant que responsable de traitement, doit faciliter l'accès, la rectification, l'effacement, la limitation du traitement, la portabilité des données et de protéger contre les décisions automatisées.

Je suis informé(e) que je pourrais exercer mes droits en me rendant en mairie.

Il m'est également possible d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (CNIL). Je suis informé(e) que le destinataire de mes données sera le service communication, excluant tout autre entité externe à la commune.

Sécurité des données collectées

Concernant les données collectées, et conformément à l'art. 32 du RGPD, M. le Maire s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au(x) risque(s).

DURÉE DE CONSERVATION

Les informations renseignées seront conservées durant 6 années.

MISE À JOUR DES DONNÉES

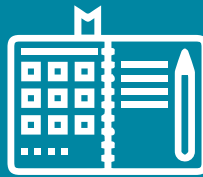
Vous êtes invité(e) à prendre contact avec la mairie pour toute modification de moyen de contact, modification de consentement).

Au verso de cette page, merci de noter vos informations.

“À VOTRE ÉCOUTE”

Vous souhaitez des informations sur un thème qui concerne la vie du village ? posez votre question à : mairieinfo45290@gmail.com. Nous ferons notre possible pour vous éclairer sur le point évoqué ou pour répondre à la question dans le prochain bulletin.

AGENDA



Assurez-vous de vérifier les informations avant de participer à une manifestation

AVRIL

LUNDI 1

Chasse aux œufs, château, 10 h-12 h
Comité des fêtes
Syndicat d'initiatives

LUNDI 1

Loto, gymnase, 14 h
Pétanque nogentaise

JEUDI 4

Ciné dans mon village, séance spéciale avec le film “Monsieur le Maire” suivi d'un débat avec des élus et d'une collation, Espace des étangs, 19 h
Municipalité

SAMEDI 6

Carnaval Fantasy, Cie Gersende Mondani, Espace des étangs, 20 h 30 - CCCFG

SAMEDI 13

Championnat Pétanque tête à tête, au gymnase Pétanque nogentaise

DIMANCHE 14

1er marché des producteurs, place Aristide Briand, 9 h à 12 h
Municipalité

DIMANCHE 14

Repas moules frites, château, 12 h 30
Alliance Franco-Portugaise

DIMANCHE 14

Concerts de poche, Espace des étangs, 16 h - Municipalité

MARDI 16, SAMEDI 27

Exposition peintre Derek Grand, médiathèque Municipalité

JEUDI 18

Conférence des Rendez-vous de l'Environnement

SAMEDI 20

Bébés lecteurs, médiathèque, 10 h 30
Municipalité en partenariat avec le RPE

SAMEDI 20

Après-midi jeux de société, médiathèque 14 h 30 à 17 h
Municipalité

MERCREDI 24

Atelier avec le peintre Derek Grand, Médiathèque, horaires à préciser
Municipalité

MAI

JEUDI 2

Ciné dans mon village, Espace des étangs, 17 h 45 et 20 h 30
Municipalité

DIMANCHE 5

Bourse aux livres, gymnase Agir ensemble

MERCREDI 8

Commémoration au monument aux morts de Nogent puis à Pressigny-les-Pins
Municipalités

DIMANCHE 12

Marché des producteurs, place Aristide Briand, 9 h à 12 h
Municipalité

JEUDI 23

Conférence des Rendez-vous de l'Environnement



Noter dès maintenant : ciné sous les étoiles le 14 juillet avec “Les trois mousquetaires : d'Artagnan” (2 h). Apportez votre chaise et nous pique - niquons ensemble avant la séance dans le parc du château.

JUIN

JEUDI 6

Ciné dans mon village, Espace des étangs, 17 h 45 et 20 h 30
Municipalité

JEUDI 6

Championnat de pétanque vétérans, gymnase - Pétanque nogentaise

DIMANCHE 9

Marché des producteurs, place Aristide Briand, 9 h à 12 h
Municipalité

DIMANCHE 9

Élections Européennes, château et mairie, bureaux ouverts de 8 h à 18 h

SAMEDI 15 ET

DIMANCHE 16 Salon du livre / salon des arts, Château et médiathèque Municipalité

MERCREDI 12

AU DIMANCHE 16 Expo FRMJC

“au travers du corps”, Espace des étangs CCCFG

MARDI 18

Commémoration appel du 18 juin, mairie, 11 h
Municipalité

JEUDI 20

Conférence des Rendez-vous de l'Environnement

SAMEDI 22

Eveil musical, médiathèque, 10 h - Municipalité en partenariat avec le RPE (à confirmer)

JEUDI 27

Concours vétérans Pétanque, au gymnase

SAMEDI 29

Retraite aux flambeaux et feu de la Saint-Jean, mairie et château Municipalité

DIMANCHE 30

Foire de la Saint-Jean

À DÉCOUPER ET RAPPORTER À LA MAIRIE

Mon consentement au traitement (cocher la case)

J'accepte que mes données à caractère personnel soient utilisées par la mairie pour m'informer en cas d'alerte météorologique ; de risque naturel prévisible ; de risque technologique prévisible, probable ou avéré.

Nom, Prénom :

Mes moyens de contact préférés (cocher la ou les cases adaptées à votre volonté)

mon téléphone fixe :

mon téléphone mobile :

Le

Signature :

AU FIL DU VERNISSON

Le magazine municipal de Nogent-sur-Vernisson
Directeur de la publication : Philippe Moreau

Rédaction :
Commission Communication
maryse.tripier@nogentsurvernissin.fr

Réalisation graphique
mise en page :
Noémie Perrier

Imprimé sur papier recyclé
certifié FSC : Improffset
Châtillon-Coligny

CONTACTS :

MAIRIE

17 bis, rue Aristide-Briand
45290 Nogent-sur-Vernisson
02 38 97 60 53
accueil1.ngv@orange.fr
www.nogentsurvernissin.fr



<https://www.facebook.com/nogentsurvernissinmairie>



www.instagram.com/villagedelarbre



Panneau Pocket

TRIBUNE - GROUPE OPPOSITION Le groupe n'a pas communiqué de texte